

LES BANDES ENHERBÉES

Dans cette fiche, nous nous intéresserons à tous types de bandes enherbées que ce soit entre parcelles de cultures ou en accompagnement de haies, murets, fossés et autres, et pas seulement aux seules bandes issues de la conditionnalité des aides. Le lecteur peut se reporter à la fiche sur les jachères qui contient de nombreux éléments complémentaires.

Que faire et comment ?

✚ Quel intérêt ai-je à mettre des bandes enherbées sur mon exploitation ?

Les intérêts sont multiples et les emplacements des bandes enherbées sont donc très variés. Une fonction importante est la préservation de la qualité de l'eau. La bande joue, en effet, un rôle tampon entre les cultures et les rivières ou fossés le long desquels elle est placée en priorité dans le cadre de la conditionnalité. En outre, implantée judicieusement en rupture de pente, elle contribue à lutter contre l'érosion. Les bandes enherbées peuvent servir également de zone de refuge pour de nombreux insectes et notamment les auxiliaires des cultures. Enfin, bien placées et bien gérées, elles participent activement au maintien voire à la restauration de la biodiversité en zone cultivée. Par exemple, une bande pourra être mise en place contre une haie pour augmenter l'intérêt de celle-ci (cf. fiche Haies). Placées judicieusement entre deux cultures ou au milieu d'une même parcelle, elles fractionnent ainsi le parcellaire et peuvent contribuer à la limitation de la propagation des maladies. Dans certaines conditions, la lutte biologique peut permettre de diminuer le nombre de traitements. Des études récentes ont montré qu'il serait souhaitable en grandes cultures de mettre des bandes enherbées tous les 150 m environ afin de favoriser les auxiliaires comme les carabes qui pénètrent dans les parcelles cultivées jusqu'à 75 m à l'intérieur. Les bandes contribuent ainsi à l'amélioration des équilibres écologiques à l'échelle de l'exploitation, particulièrement dans les régions de grandes cultures. Quelle que soit sa localisation, il est donc important de veiller à conserver ou recréer des corridors écologiques entre les divers éléments du paysage.



Installation d'une bande enherbée entre la haie et la bande de jachère apicole © E. Le Roy



Mise en place d'une bande enherbée entre deux cultures, connectée à la haie. © D. Papot

✚ Quelle largeur pour mes bandes enherbées ?

La largeur d'un tel élément est bien évidemment dépendante de la taille des parcelles attenantes. Si celles-ci sont plutôt petites (une dizaine d'hectares maximum) dans le cadre d'un parcellaire diversifié, la bande enherbée pourra faire un minimum de 3 mètres. Dans le cas d'un grand parcellaire, les bandes devront être beaucoup plus larges, de 10 mètres minimum.



Bande enherbée de 6 m de large installée entre la culture et le fossé.
© E. Le Roy

✚ Comment dois-je entretenir mes bandes enherbées ?

On privilégiera au maximum la diversité des couverts à planter (5 – 6 espèces de différentes familles). Si la réglementation le permet, il est même plus intéressant de laisser la végétation naturelle se développer spontanément. Un entretien annuel n'est pas obligatoire à partir du moment où la bande n'a pas tendance à s'enfricher ou s'il n'y a pas de plantes pouvant poser problème aux cultures. La fauche du couvert est préférable à un broyage, notamment pour la préservation des insectes. Elle s'effectuera donc en dehors de la période de reproduction des oiseaux, entre début octobre et fin février. L'exportation du foin est également recommandée afin d'augmenter la diversité floristique et empêcher le développement des adventices nitrophiles. L'emploi de produits phytosanitaires est à proscrire et ne doit être utilisé qu'en ultime recours. Une solution pour contrer le développement intempestif de chardons des champs est de labourer et de ressemer un mélange légumineuses / graminées. Enfin, il faut éviter de circuler avec un véhicule sur la bande enherbée pour conserver tout son intérêt en matière de biodiversité. La mise en place de panneaux indicatifs voire de barrières peut s'avérer judicieux en cas de surfréquentation.



Bande enherbée de 10 m implantée entre la culture et le cours d'eau
© S. Raspail

✚ Comment dois-je déclarer mes bandes au regard de la PAC ?

Les bandes peuvent être déclarées aussi bien en gel qu'en autres cultures, en hors cultures ou prairies. Une bande enherbée peut également être une bande non fauchée ou non pâturée dans une prairie.





Les espèces des bandes enherbées

✿ Quelques espèces typiques des cultures et milieux ouverts peuvent s'installer dans les bandes enherbées. C'est le cas notamment des perdrix grise et rouge. Ces deux espèces dont les populations sont en régression font leur nid au sol et les petits quittent le nid rapidement après l'éclosion. La bande enherbée leur sert à la fois de site de reproduction, de zone refuge et de réservoirs à insectes et autres invertébrés dont elles se nourrissent dans les premières semaines de leur vie.



Perdrix grise.
© LM. Préau

✿ Le bruant proyer, espèce d'oiseau nichant également au sol, est très friand de ce type de milieu. Insectivore à la belle saison (particulièrement lors de l'élevage des jeunes), ce bruant devient granivore en automne / hiver. Les bandes enherbées lui assurent donc le gîte et le couvert



Bruant proyer.
© F. Cahez

✿ Le renard roux apprécie ces éléments qui lui servent à la fois de corridors pour ces déplacements mais surtout de zones de chasse. Grand consommateur de micro-mammifères, le renard peut capturer plusieurs milliers de campagnols par an, contribuant ainsi à réguler naturellement les populations de ces espèces qui posent problème aux cultures et herbages.



Renard roux.
© JG. Couteau

✿ La mise en place de bandes enherbées dans des secteurs de grandes cultures est également l'occasion de favoriser le développement des auxiliaires et notamment les carabes. La plupart de ces espèces se nourrissent, à l'état adulte, de certains prédateurs des cultures, comme les limaces et autres invertébrés, et participent ainsi à la lutte contre ces animaux posant problème aux cultures.



Carabe. © P. Jourde





Ce qu'il faut retenir sur les bandes enherbées

Diversifier au maximum la localisation et le type de couvert.



Restreindre l'entretien des bandes enherbées.

Privilégier ainsi une seule fauche annuelle en dehors de la période de reproduction des animaux (entre début octobre et fin février), fauche préférable au broyage et à vitesse réduite.

Proscrire l'entretien chimique,

sauf ponctuellement sur des espèces problématiques.



Pour aller plus loin...

- Bernard J.L., Havet P., Fort M., 2007. Bandes enherbées : Enjeux, implantation et entretien. Ed. Arvalis-Institut du végétal 40 p.
- Chinery M., 2005. Insectes de France et d'Europe occidentale. Ed. Flammarion, 320 p.
- CORPEN / Groupe Zones tampons, 2007. Les fonctions environnementales des zones tampons : les bases scientifiques et techniques des fonctions de protection des eaux. Ministère du Développement Durable, 75 p.
- Nicolardot S. et Foy N., 2004. Les bandes enherbées : opportunités et contraintes. Chambre d'Agriculture de l'Aube, 7 p.
- Pollet F., 2003. Les bandes enherbées et les zones tampons. Les Cahiers Techniques de Nature Centre, 16 p. (disponible sur le site de Nature Centre : www.naturecentre.org)
- Reboulet J.N., 1999. Les auxiliaires entomophages - Reconnaissances, méthodes d'observation, intérêts agronomiques. Ed. ACTA, 135 pages.
- Soltner D., 2001. Bandes enherbées et autres dispositifs bocagers. Collection Sciences et Techniques agricoles, 24 p. www.soltner.fr

Contact : par téléphone au 05 46 82 12 34 - par mail : lpo@lpo.fr

